

APPEL DE PROPOSITIONS 2013

Le Fonds des jeunes féministes (FRIDA) est le fruit d'une initiative menée par des féministes qui offre du financement et cherche à renforcer la participation et le leadership des jeunes activistes féministes partout dans le monde. Le FRIDA a été fondé dans le but d'offrir davantage de ressources et de possibilités aux jeunes femmes et transsexuel(le)s, peu importe leur lieu. Nous sommes convaincues que la croissance, le rajeunissement et la durabilité des mouvements et des organisations de femmes dépendent essentiellement du soutien offert aux jeunes féministes à court et à long terme. Bénéficiant du soutien de l'AWID et du Fonds centraméricain des femmes, le FRIDA a réussi à mobiliser près de 270 mille dollars depuis sa création en 2011, ce qui a permis l'octroi de seize subventions de 4 mille dollars à autant d'initiatives menées par des jeunes féministes en Amérique Latine et dans les Caraïbes, au Moyen-Orient, en Afrique, dans la région de l'Asie-Pacifique, dans les pays d'Europe centrale et orientale ainsi qu'en Asie centrale.

Une fois de plus, nous sommes fières d'annoncer le lancement de notre deuxième appel de propositions et notre intention de soutenir jusqu'à seize nouveaux groupes de jeunes féministes dirigés par des jeunes femmes et transsexuel(le)s âgé(e)s de moins de trente ans.

Parmi les membres du FRIDA, le terme « féministe » désigne des personnes travaillant au sein de mouvements qui se consacrent à la défense des droits des femmes ou à la promotion et à la lutte en faveur de la sécurité, de l'égalité, de la justice, des droits et de la dignité des filles, des femmes et des autres groupes sociaux marginalisés. Guidées par la conviction que la discrimination se produit essentiellement dans le contexte d'un système patriarcal de domination en place dans toutes les sociétés, les jeunes féministes sont déterminées à questionner, à traiter et à transformer les conditions causant les inégalités, les violations de droits et les injustices existantes. Nous reconnaissons qu'il existe une multitude de courants féministes et, dans le cadre de notre travail, nous offrons des espaces propices à l'expression de leurs principes et de leurs valeurs, parmi lesquelles on trouve l'horizontalité, la collectivité, la participation, la diversité et l'inclusion. Nous définissons les jeunes activistes féministes comme étant des personnes de toute identité ou orientation sexuelle qui défendent l'égalité des sexes et les droits des femmes en employant ouvertement des moyens féministes. Les membres du FRIDA concentrent leur travail sur l'activisme mené par des féministes âgées entre dix-huit et trente ans.

DATE LIMITE DE PRÉSENTATION DES DEMANDES : Le lundi, 26 mars 2013

Critères d'admissibilité

Le FRIDA finance des groupes fondés et dirigés par des jeunes femmes et jeunes transsexuel(le)s (âgé(e)s de moins de 30 ans) qui sont engagés envers :

- Le progrès et la défense des droits des femmes et/ou des transsexuel(e)s.
- L'amélioration des conditions de vie des jeunes femmes/jeunes transsexuel(e)s aux niveaux local, national, régional ou international.
- L'organisation inclusive, l'action collective, et la construction de mouvements féministes.
- Des groupes fondés au cours des cinq dernières années (c'est-à-dire des groupes ayant été créés entre 2009 et 2013).

La priorité sera accordée à :

- Des petits groupes populaires émergents ayant peu ou n'ayant pas accès à du financement d'agences de donateurs plus importantes.
- Des groupes, des réseaux ou des collectifs qui se consacrent à des enjeux nouveaux ou à des problèmes pour lesquels aucun financement n'a été octroyé afin de les résoudre .
- Des groupes, des réseaux ou des collectifs situés dans des régions isolées et mal desservies.
- Des groupes, des réseaux et des collectifs dont la composition est diversifiée et qui comprennent des jeunes femmes et/ou transsexuel(le)s marginalisé(e)s, avec lesquels ils peuvent travailler. Cela comprend, sans s'y limiter, des réfugiées, des minorités ethniques, nationales, ou de caste, des femmes vivant en milieu rural, des pauvres vivant en milieu urbain, des femmes lesbiennes, bisexuelles ou

transsexuelles, des femmes vivant avec le VIH/SIDA, des travailleuses du sexe, des femmes handicapées, ou encore des femmes vivant dans des zones de conflit ou d'après-conflit armé.

Le FRIDA n'offrira pas son soutien :

- À des Groupes ou des organisations qui adoptent une attitude intolérante envers autrui, que ce soit pour des raisons d'âge, de religion, de sexe, de race, de handicap ou d'orientation sexuelle.
- À des organisations travaillant avec des jeunes femmes et transsexuel(e)s dirigées par des adultes âgés de plus de 30 ans. Nous ne finançons pas les « programmes jeunesse » des organisations existantes, nous finançons des groupes dirigés par des jeunes.
- À l'égard de bourses, de stages ou de droits scolaires (cela vaut également pour les recherches doctorales ou autres).
- À des groupes bénéficiant de subventions importantes de gouvernements (et dont le budget est supérieur à 25 mille dollars).
- À des projets proposés à titre individuel ou par des institutions gouvernementales, des organisations politiques ou des groupes religieux
- À des groupes qui se consacrent à la prestation de services directs (comme des programmes communautaires d'alphabétisation, d'éducation formelle, de formation technique, de formation d'artisans ou de soins de santé)
- À des groupes établis dans les pays du [Nord planétaire](#).

Montant et durée du financement

Le FRIDA offre des subventions de soutien général pouvant atteindre 5 000 \$ US qui devront être utilisées sur une période d'un an, mais peuvent être renouvelables.

Veillez noter que le FRIDA reconnaît la valeur du soutien général et encourage les organisations à accorder la priorité à aux ressources en fonction de leurs besoins. Par exemple, certains groupes pourraient préférer utiliser le financement du FRIDA pour payer les coûts liés au personnel, aux aspects administratifs ou organisationnels, alors que d'autres seraient portés à utiliser ces subventions pour mettre en place des infrastructures ou payer des coûts liés à des projets.

Participez au processus de sélection... c'est à votre tour de décider!

Le personnel du FRIDA est résolu à faire participer les groupes dirigés par des jeunes féministes au processus de décision lié à l'octroi de subventions. Nous sommes d'avis qu'il s'agit d'un processus de prise de décision qui favorise l'autonomisation et la participation et qui incite les bénéficiaires à se responsabiliser et à avoir le sentiment d'avoir investi dans le processus. Les demandeurs qui répondront à nos critères seront invités à voter pour les projets qu'ils préfèrent et à justifier leur choix par le biais d'un commentaire (les collectifs ne pourront voter pour leurs propres projets). Au moment du vote, nous prions les membres des collectifs de garder à l'esprit les éléments qu'ils croient importants afin de promouvoir et de défendre les droits des jeunes femmes dans leur région. Après cette étape, les votes seront comptés et les bénéficiaires seront choisis.

Fonctionnement du processus d'octroi de subventions du FRIDA :





Attentes du FRIDA concernant les groupes choisis :

Tous des bénéficiaires devront signer un accord de subvention qui exposera brièvement les procédures de comptabilité, de reddition de comptes et les autres conditions de distribution du financement. Nous donnerons plus de détails sur ce processus après que les bénéficiaires auront été choisis.

Éléments importants à retenir :

- Avant de remplir votre demande, veuillez lire attentivement les renseignements contenus dans le formulaire afin de savoir si vous êtes admissibles. Vous pouvez également consulter Foire aux questions (FAQ) du site internet du FRIDA au [http : //youngfeministfund.org/fr/grants-program/foire-aux-questions/](http://youngfeministfund.org/fr/grants-program/foire-aux-questions/).
- Tous les projets qui feront l'objet d'une demande de subvention devront être viser à profiter à des jeunes femmes et transsexuel(le)s d'une façon culturellement adéquate, durable et soucieuse de l'égalité des sexes. Ils devront également porter sur des enjeux cruciaux de la lutte pour les droits des femmes. Il n'est pas nécessaire que votre groupe soit enregistré.
- Votre demande peut être présentée dans **UNE SEULE** des langues suivantes : [français](#), anglais, espagnol, russe ou arabe.
- Votre demande doit nous parvenir avant le **lundi, 26 mars 2013**
- Vous pouvez ne nous faire parvenir qu'UNE SEULE demande.
- Les subventions seront octroyées au mois de juillet 2013.

COMMENT SOUMETTRE VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION

Si vous considérez que votre groupe est admissible à une subvention et si vous souhaitez soumettre une demande, veuillez cliquer sur le lien suivant afin d'accéder au formulaire : <http://www.surveygizmo.com/s3/1158124/428184ad90fd>

Vous pouvez également nous faire parvenir votre demande par la poste :

FRIDA c/o The Association for Women's Rights in Development
 215 Spadina Avenue., Suite 150, Toronto, ON
 M5T 2C7 Canada
 Tel : +416.594.3773
 Fax : **+416. 594. 0330**

Note : Veuillez lire attentivement le formulaire de demande avant de nous le faire parvenir et le remplir de façon détaillée. **Tous les demandeurs recevront un accusé de réception par courrier électronique, ce qui confirmera que nous avons bel et bien reçu leur demande.** Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse suivante : info@youngfeministfund.org